



**SCOT
SUD GARD**

N° [2015-12-17-06d]

**CONSEIL SYNDICAL
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU : 17 décembre 2015

<u>Référence du service :</u>	<u>Objet de la délibération</u>
PERSONNEL-PG-VM-06d	PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE MISSIONS D'UN ELU
<p><u>Etaient présents(es) (28)</u> Philippe GRAS, Président</p> <p>André BRUNDU, Pierre GAFFARD-LAMBON, Jean-François LAURENT, Gaëtan PREVOTEAU, Fabienne RICHARD, <i>Vice-Président(e)s</i></p> <p>William AIRAL, Vincent ALLIER, René BALANA, Jean-Pierre BONDOR, Pilar CHALEYSSIN, Marianne CREPIN, Marie-Reine DELBOS, Jean-Luc DESCLOUX, Gilles DONADA, Jean-Baptiste ESTEVE, Philippe FOURNIER-LEVEL, Michaël MANEN, Jean-Claude MAZAUDIER, Maurice MOURET, Marielle NEPOTY, Nicole PERRAU, Bernard PRADIER, Jacky REY, Jean-Noël RIOS, Catherine ROCCO, André SAUZÈDE, Guy SCHRAMM, Conseillers(ères) syndicaux(ales) présent (e)s</p> <p><u>Etaient représentés(ées) (6 pouvoirs)</u> Ivan COUDERC donne pouvoir à Pierre GAFFARD-LAMBON ; Marie-José DOUTRES donne pouvoir à Jean-Noël RIOS ; Arthur EDWARDS donne pouvoir à Guy SCHRAMM ; Marc FOUCON donne pouvoir à Jean-Baptiste ESTEVE ; Jean-Jacques GRANAT donne pouvoir à Gaëtan PREVOTEAU ; Pierre MAUMEJEAN donne pouvoir à Marielle NEPOTY</p> <p><u>Etaient excusés(ées), absents(es) (55)</u> Bernard CLEMENT, Juan Antoine MARTINEZ, Laurent PELISSIER, <i>Vice-Présidents</i></p> <p>Nadine ANDREO, Marie-Paule ARMAND, Joseph ARTAL, Sonia AUBRY, Jacques BONHOMME, Maryan BONNET, Laurent BURGOA, Sylvie COMPEYRON, Robert CRAUSTE, Nathalie CREPIN, Jean-Paul CUBILIER, Alain DALMAS, Alex DUMAGEL, Alain DUPONT, Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, Michel FEBRER, Richard FLANDIN, Marilynne FOULLON, Pierre FUSTER, Michel GABACH, Maurice GAILLARD, Gérard GIRE, Pascal GOURDEL, Théos GRANCHI, Robert HEBRARD, Marie-Françoise MAQUART, Antoine MARCOS, Guy MAROTTE, Pierre MARTINEZ, Vivian MAYOR, Michel MISSOT, Olivier PENIN, Thierry PESENTI, Bernadette POHER, Corine PONCE-CASANOVA, Thierry PROCIDA, Marie-France RAINVILLE, Jacky RAYMOND, Serge REDER, Olivier RIGAL, Sophie ROULLE, Frédéric SALLE-LAGARDE, Jean-Rémy SOLANA, Jean-Marc SOULAS, Joël TENA, Jean-Michel TEULADE, Frédéric TOUZELLIER, Gilles TIXADOR, Gilles TRAUJLET, Lucien VIGOUROUX, Joël VINCENT, Muriel VOLLE-ROGEL, Conseillers(ères) syndicaux(ales) excusé (e)s</p> <p>Membres afférents : 89 Membres en exercice : 89</p>	

Monsieur Philippe GRAS, Président, rapporteur expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2123-18 concernant le remboursement des frais de missions des élus ;

Vu les recommandations de la Préfecture du Gard et la circulaire du Ministère de l'Intérieur en date du 15 avril 1992 ;

Vu le déplacement effectué par **Monsieur Robert CRAUSTE, Conseiller syndical du Syndicat Mixte du SCOT du Sud du Gard, aux Journées d'études nationales de l'ANEL (Association Nationale des Elus du Littoral) du 28 au 31 octobre 2015 à Saint-Tropez ;**

Le CONSEIL SYNDICAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

Exprimés : 34 (dont 6 pouvoirs)

Pour :34.....

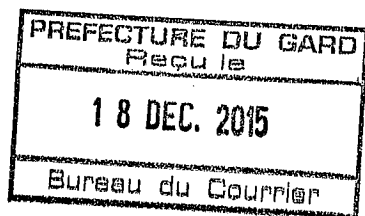
Contre :0.....

Abstention :0.....

ARTICLE 1^{er} : de prendre en charge les frais occasionnés **330,80 €** (Trois cent trente euros et quatre vingt centimes) pour la mission effectuée par :

- **Monsieur Robert CRAUSTE.**

ARTICLE 2 : Les crédits sont inscrits au Budget.



Le Président du Syndicat Mixte
du S.CO.T. du Sud Gard

